

4 QUESTIONS À ARNAUD RIZZO

Qu'est ce que le RUNNING CLUB ?

C'est une des activités d'une toute nouvelle association s'intitulant « **Prends soin de toi !** ». Elle permet à celles et ceux qui le souhaitent d'intégrer des groupes de runners en fonction de leur niveau de pratique. Dans nos séances, nous favorisons la convivialité, les échanges entre pratiquants et un peu de dépassement de soi. Il est essentiel de prendre du plaisir pour pérenniser la pratique d'une activité tout en prenant soin de sa santé. Deux horaires sont proposés à Leudeville : le jeudi à 20h30 (5 km s'adressant au plus grand nombre) et le dimanche à 10h30 (10 km plutôt pour les sportifs confirmés).



Vous êtes triathlète, professionnel du sport, quelles sont vos motivations ?

Je suis avant tout un passionné du sport. Je n'utilise pas le sport comme une fin en soi mais plutôt comme un outil. C'est grâce à lui que j'équilibre ma vie tant sur le plan de la santé que du lien social et également du dépassement de soi. Notre vie commence à la fin de notre zone de confort ! Je me suis mis à courir des triathlons « Ironman » pour découvrir ce qui se cache derrière ma propre zone de confort, partager des instants uniques et également transmettre toute mon expérience accumulée, incitant ainsi chacun à se dépasser. Le plus gros effort consiste souvent à mettre ses baskets et franchir le seuil de sa porte. Le reste n'est que du plaisir et du bien-être.

Vous avez créé « MY WELLNESS COACH » société spécialisée dans le bien-être, le sport et la santé.

A qui s'adressent vos conseils ?

Le profil des personnes que nous accompagnons est très varié. Au départ, le point commun pour chacun est un désir de changement dans sa vie. Nous sommes tous conscients qu'il faut bouger, bien manger, gérer son stress, prendre du plaisir... mais nous manquons souvent de temps, de motivation, de connaissances pour appliquer les bonnes pratiques et se fixer les bons objectifs. L'idée de **MY WELLNESS COACH** est de recréer les conditions favorables au bien-être grâce à l'accompagnement de plusieurs professionnels spécialisés dans le sport et la santé.

Quelles activités souhaiteriez vous créer ?

Je ne me fixe pas de limites quant aux moyens mis en place pour que chacun prenne soin de sa santé. S'il y a des demandes particulières, je m'efforcerai d'y répondre. Outre le running club, les activités multisports pour les 0-7 ans (Fit Kids) et les entraînements à haute intensité pour les adultes (Street Fit), je souhaite expérimenter prochainement un créneau de marche nordique.

Un projet plus important est également à l'étude en lien avec l'Agence Régionale de Santé. J'envisage de créer des séances spécifiques destinées aux personnes ayant des affections de longue durée (diabète de type 2, maladies cardio-vasculaires, certains cancers, obésité, ...) et leur proposer un accompagnement thérapeutique personnalisé pour les aider à mieux vivre leur pathologie. Le sport est reconnu comme un véritable outil de santé mais doit être adapté à tout le monde. Je compte m'y employer.

Site internet : www.mywellnesscoach.fr / ☎ 06 95 96 92 31

ARS - Allocation de rentrée scolaire

Elle est versée sous conditions de ressources

Démarches à effectuer :

- Pour les 6/16 ans : c'est automatique
- Pour les 16/18 ans : remplir la déclaration en ligne mi-juillet sur caf.fr ou sur l'application mobile « Caf-Mon compte »
- Pour les enfants nés après le 31/12/2010 et déjà entrés au CP, vous devez fournir un certificat de scolarité

N'oubliez pas votre rendez-vous de la rentrée SAMEDI 3 SEPTEMBRE

11h : Accueil des nouveaux habitants en Salle des Loisirs.

14h - 17h : Forum des associations au City Stade

Retrouvez toute l'actualité municipale sur www.leudeville.fr



Flash info, édition juillet 2016
Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE
Crédits photos : Service Communication

AGENDA

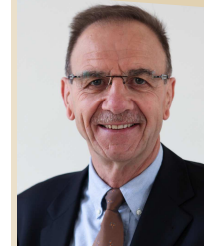
- 3 septembre :** Accueil des nouveaux habitants, Forum des associations
- 8 septembre :** Après-midi jeux seniors
- 15 septembre :** Sortie culturelle : Circuit des Abbayes Normandes
- 18 septembre :** Dans le cadre des Journées du Patrimoine : Visite de l'église Saint-Martin, entrée libre, 14h-18h
- 21 septembre :** Journée Alzheimer à l'EHPAD
- 3 au 9 octobre :** Semaine Bleue
- 9 octobre :** Loto intergénérationnel
- 10 au 14 octobre :** Fête de la Science « Les Marionnettes »
- 20 octobre :** Sortie culturelle au Musée de l'homme à Paris.

LEUDEVILLE

☎ 01 69 14 81 52 - mairie@leudeville.fr - www.leudeville.fr

flash-info

Juillet 2016



ÉDITO

Ce 2ème trimestre 2016 a été marqué par une forte période festive couronnée par une fête de la musique particulièrement réussie. Ceci démontre une nouvelle fois le dynamisme de nos associations et une grande implication de la part de nombreux bénévoles. La météo n'a pas épargné l'ensemble de ces manifestations ; cependant nous devons rester humbles au regard des graves inondations qui ont durement touché de nombreuses communes voisines.

La réalisation des nouveaux vestiaires sportifs durant le mois de mai permet d'offrir désormais un équipement digne de ce nom à nos écoliers et à l'association de football en particulier. À cette occasion, je remercie le Conseil Départemental pour son aide financière conséquente à près de 50% du montant.

Puisque nous parlons finances, le couperet de l'Etat est de nouveau tombé avec une baisse des dotations de 26% par rapport à l'an passé. Ces décisions insoutenables pour les petites communes nous amènent à engager une nouvelle réflexion afin d'optimiser au mieux les dépenses tout en maintenant une qualité de service attractive pour les Leudevillois.

Je vous souhaite d'excellentes vacances estivales avec un repos bien mérité avant de vous retrouver dès le 3 septembre pour la journée des associations.

Jean-Pierre Lecomte



L'intégralité des textes est à retrouver sur [www.leudeville.fr/rubrique Vie Municipale/publications](http://www.leudeville.fr/rubrique_Vie_Municipale/publications)

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2016

1/ Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2016

2/ Rapport de présentation du PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Qu'est-ce que le PADD ?

- Il définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
- Il arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.
- Il fixe les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

3/ Délibération : débat sur les orientations du PADD

Au terme d'une délibération en date du 25 février 2015, le Conseil Municipal a prescrit la révision du plan d'occupation des sols et l'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU) sur le territoire communal. Dans ce contexte et après avoir exposé les orientations générales du PADD, Monsieur le Maire a ouvert le débat qui est formalisé par une délibération non soumise au vote.

4/ Délibération : modification statutaire de la CCVE - Aménagement numérique et adhésion au Syndicat Mixte en charge du déploiement du schéma départemental d'aménagement numérique

Approbation de la modification des statuts de la CCVE visant à mieux définir et à intégrer une compétence optionnelle supplémentaire intitulée « communications électroniques ».
Approbation du transfert au Syndicat Mixte Ouvert (SMO) « Essonne Numérique » de la compétence « communications électroniques » détenue par la CCVE.

5/ Délibération : demande de réserve parlementaire auprès du Sénateur Vincent Delahaye

Considérant la mise à disposition de fonds parlementaires pour aider les communes à financer leurs investissements, il est porté à sa connaissance le projet de renouvellement des feux tricolores qui ne sont plus aux normes et dont le financement a été porté au budget primitif.

6/ Tirage au sort des jurés d'Assises

7/ Délibération : signature d'une convention de partenariat avec le Département de l'Essonne relative aux dispositifs d'aides aux jeunes en difficulté d'insertion

La commune a souhaité s'engager pour soutenir les jeunes Essonnais en grande difficulté.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2016

1/ Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 17 mai 2016

2/ Signature de l'avenant du Contrat de Redynamisation des Sites de la Défense (CRDS)

Le Conseil Municipal, en date du 5 mars 2012 a approuvé le CRDS 2012/2015 de la base aérienne 217 de Brétigny-sur-Orge ainsi que la rétrocession, au profit de la CCVE, à l'euro symbolique des emprises de terrains situés sur le territoire de Leudeville.

.../...

STOCKAGE DE PRODUITS DESTINÉS AUX CULTURES

En réponse aux interrogations de certains habitants quant aux produits stockés sous une bâche verte sur la route de Saint-Vrain, il s'agit de sous-produits de l'entreprise Chr Hansen France SAS, filiale d'une société internationale de biotechnologie qui fournit des ingrédients d'origine naturelle pour l'industrie alimentaire, les boissons, les compléments alimentaires et les industries agricoles. Le site de production français est situé à Saint-Germain-lès-Arpajon.

Elle fabrique des ferments lactiques qui sont de saines bactéries indispensables utilisées pour la fabrication de produits laitiers (yaourts, fromages ...). Les résidus (essentiellement composés d'eau, d'azote...) du procédé de production des ferments lactiques, lequel certifié intégralement de qualité alimentaire, est valorisé comme fertilisant agricole. C'est ce liquide qui est stocké dans la poche souple : Il est épandu sur les terrains à cultiver généralement après les moissons et présente une alternative naturelle aux engrais traditionnellement utilisés par les agriculteurs. La société Chr Hansen France SAS est responsable du sous-produit jusqu'à son épandage et le met à disposition d'agriculteurs avec lesquels une convention a été signée.

Le produit, dont l'odeur rappelle celle de lait caillé, ne présente aucun danger pour l'environnement.

LE GROUPE ADP (AÉROPORT DE PARIS) nous informe de la modification des couloirs aériens pendant la

période du **18 juillet au 28 août 2016**, en raison de travaux sur une piste. Les décollages et atterrissages s'effectuant essentiellement sur une piste unique, quelques nuisances sonores sont susceptibles d'en résulter. Le couvre-feu entre 23h30 et 6 h du matin continuera de s'appliquer.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter la brochure ADP disponible en mairie ou le site internet environnement.ory@adp.fr

NOS AMIS LES BÊTES

Tout propriétaire de chiens dits dangereux (de 1ère et 2ème catégories) doit posséder un **permis de détention délivré par le Maire**. Ces chiens doivent **OBLIGATOIREMENT** être muselés et tenus en laisse par une personne majeure sur les voies et dans les lieux publics.

TRANQUILLITÉ VACANCES

L'opération « Tranquillité Vacances » est reconduite cet été. Pensez à signaler votre absence en vous inscrivant auprès de la GENDARMERIE de Marolles-en-Hurepoix. Tél : 01 64 56 18 03



C.C.V.E COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE

STADE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL A MENNECY

La CCVE avait pris la décision de réhabiliter la piscine de Mennechy en stade nautique intercommunal en 2011. Cette initiative se concrétise officiellement le 11 juillet 2016 par la désignation du titulaire de la Délégation de Service Public (DSP) qui aura en charge:

- la rénovation totale des installations (complexe et équipements) pour une durée de 26 mois
- l'exploitation technique et commerciale de l'ouvrage pour une durée de 12 ans.

Le groupement Engie/Cofely/Recrea est retenu après avoir obtenu la meilleure notation des critères de sélection.

Le montant total de l'investissement s'élève à **17 636 820 €HT**

Le financement sera assuré par la CCVE après perception des subventions (Conseil Départemental : 7 500 000 €HT, Conseil Régional : 2 560 000 €HT, Centre National pour le Développement du Sport : 500 000 €HT)

Le montant annuel des charges d'exploitation est arrêté à 2 370 731 €HT

L'engagement annuel des recettes commerciales est de 1 678 163 €HT

La contribution financière annuelle d'exploitation à la charge de la CCVE est de 692 000 €HT

L'ouverture du stade nautique est prévue pour le mois de septembre 2018.

LA VIDEOPROTECTION ARRIVE A LEUDEVILLE

L'équipement en vidéoprotection de toutes les communes de la CCVE a démarré. Pour notre village, l'installation du matériel se fera la deuxième quinzaine de juillet. Chaque entrée ou sortie de Leudeville sera désormais surveillée. Cet outil sera une aide précieuse pour la gendarmerie. Le fonctionnement définitif sera opérationnel à partir de septembre. Nous espérons que ce dispositif contribuera à décourager les actes de malveillance (cambriolages, dépôts de déchets sauvages, etc...)

Canicule et fortes chaleurs :

Les personnes de plus de 60 ans isolées ou handicapées qui le désirent peuvent s'inscrire en mairie et bénéficier ainsi d'un suivi personnalisé si un phénomène caniculaire faisait son apparition cet été.



1er mai

Le traditionnel brin de muguet a été distribué aux Leudevillois âgés de plus de 85 ans et aux 88 résidents de l'EHPAD.

A vos agendas ! Après-midis « jeux seniors » :

- 8 septembre 2016
- 6 octobre 2016
- 3 novembre 2016
- 8 décembre 2016



Journée ALZHEIMER

Animation par France Alzheimer **mercredi 21 septembre 2016 à 14h**
Présentation de l'association suivie d'un débat sur la maladie.
Gratuit et ouvert à tous.
Lieu : EHPAD « Les Garancières »

Maladie d'ALZHEIMER

Une **formation pour les aidants** des personnes atteintes de cette maladie sera organisée à partir de janvier 2017 à l'EHPAD.
Elle comprendra 6 séances d'environ 2h échelonnées sur 5 mois, groupe de 12 personnes. Inscription gratuite mais **obligatoire**.
Ces ateliers seront accessibles aux familles leudevilloises qui peuvent être concernées.
Une information plus détaillée sera communiquée ultérieurement.

Emploi en Essonne

Nouveau portail de recrutement pour emploi-essonne.com hébergé par la Chambre de Commerce et d'Industrie

Demande de logement social : rendez-vous sur www.demande-logement-social.gouv.fr

- Vous remplissez votre formulaire en ligne et votre demande est automatiquement diffusée dans le Département et la Région Ile de France
- Vous recevrez une attestation d'enregistrement (*au maximum 1 mois après votre demande*) contenant votre numéro d'enregistrement (*à conserver précieusement*) ainsi que la date de dépôt de la demande.
- Si un logement est disponible, le bailleur vous contacte et vous invite à compléter votre dossier avec les pièces justificatives obligatoires.
- Vous pouvez modifier votre demande à tout moment.
- Votre dossier est examiné par la commission d'attribution des logements. Si un logement vous est attribué, vous pouvez l'accepter. Vous devenez donc locataire et le dossier est clos. Vous pouvez aussi le refuser et votre demande reste valable.
- **Important** : vous devrez renouveler votre demande tous les ans, 1 mois avant la date anniversaire, sinon elle sera annulée et il faudra recommencer l'intégralité de votre démarche. Vous recevrez un courrier, un mail et/ou un sms vous en rappelant l'échéance.

Vous pouvez également déposer votre demande auprès d'un guichet de logement social (mairies, bailleurs sociaux ...)

Semaine Bleue du 3 au 9 octobre 2016

Semaine nationale des retraités et des personnes âgées

Au programme :

- Mardi 4 octobre à 14h30, salle des loisirs : **LES SÉNIORS ET LA CONDUITE AUTOMOBILE**
- Mercredi 5 octobre à 15h, salle du Conseil : **DÉCOUVERTE DE LA SOPHROLOGIE**
- Judi 6 octobre à 14h, salle des Jonquilles : **APRÈS MIDI « JEUX »**

Suite EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2016

Un accord de prorogation de mars 2015 à mars 2016 avait été voté le 1er juin 2015. L'avenant de prorogation arrivant à son terme, il est nécessaire de procéder au vote pour une durée d'un an supplémentaire (mars 2016-mars 2017) afin de poursuivre la reconversion économique de ce site au-delà de mars 2016.

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à poursuivre, en coordination avec la CCVE, les négociations avec l'ensemble des services de l'Etat, des collectivités territoriales et autres partenaires concernés dans le cadre de l'élaboration du contrat de redynamisation du site de la base aérienne.

3/ Délibération : création d'un emploi permanent de non titulaire

Une déclaration de vacance d'emploi auprès du Centre Interdépartemental de Gestion de Versailles dont la collectivité dépend, a été faite pour le remplacement d'un agent de maîtrise titulaire au 1er septembre 2016. Ce recrutement s'avère infructueux à ce jour.

Considérant que les besoins du service imposent le maintien de ce poste, il est donc proposé au Conseil Municipal d'adopter la proposition du Maire, à savoir créer un emploi permanent de non titulaire.

4/ Création d'une régie de recettes pour le CCAS

Considérant la nécessité d'encaisser sur le budget du CCAS les dons, quêtes, recettes de l'organisation d'un loto et autres manifestations, il est voté l'institution d'une régie de recettes.

5/ Délibération : décision modificative du budget d'assainissement

Demande d'autorisation d'absorber un solde d'amortissement au budget 2016.

HALTE AU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

La nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique, **BLOCTEL**, est ouverte depuis le 1er juin. Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur ce registre d'opposition. Pour ce faire, vous devez entrer votre ou vos numéro(s) de ligne(s) fixe(s) et/ou portable(s) sur le site www.bloctel.gouv.fr. Vous recevrez un récépissé. L'inscription est effective au maximum 30 jours après la réception du récépissé pour une durée de 3 ans. 3 mois avant l'expiration de ce délai, vous serez contacté(e) par courriel ou courrier postal pour renouveler, si vous le souhaitez, votre inscription.

ATTENTION : LES SPAMS VOCAUX ET LES SMS NE SONT PAS CONCERNÉS PAR BLOCTEL.

Si vous continuez à recevoir des appels intempestifs, vous pouvez contacter les services de la DGCCF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) qui mèneront les enquêtes nécessaires. Il faut savoir que les professionnels mal intentionnés encourent de 15 000 € à 75 000 € d'amende.

ATTENTION : le démarchage téléphonique reste autorisé dans les situations suivantes :

- « en cas de relations contractuelles préexistantes » (par exemple votre banque pourra continuer à vous appeler pour vous formuler des offres)
- en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines
- de la part d'instituts de sondages ou d'associations à but non lucratif, dès lors qu'il ne s'agira pas de proposition commerciale

RAPPEL : Le service Bloctel remplace le service Pacitel fermé depuis le 1er janvier 2016. Les personnes inscrites sur Pacitel peuvent se réinscrire sur Bloctel car le changement n'est pas automatique.

Il convient de noter que tous les opérateurs de téléphonie proposent déjà à leurs abonnés de s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition, soit « la liste rouge » soit « la liste orange »

Fête de la musique - 25 juin

Sur le parking du City Stade, dès 19h de nombreuses familles étaient présentes pour participer à la 2ème édition de la fête de la musique. Au menu, barbecue et frites préparés par le **Comité des fêtes**, les pâtes « maison » du **camion à 5 pâtes**, les pizzas de **Franky Pizzas** et les gâteaux confectionnés par l'**AVPEL** (Association Volontaire des Parents d'Elèves de Leudeville), le tout dans une ambiance musicale assurée par l'orchestre **Fiesta le Groupe**.

A 23h, traditionnel défilé aux lampions offerts aux enfants par le Comité des Fêtes jusqu'au stade pour assister au feu d'artifice suivi du feu de la Saint-Jean. La fête s'est poursuivie au city-stade jusqu'à 1h30 par une soirée dansante.

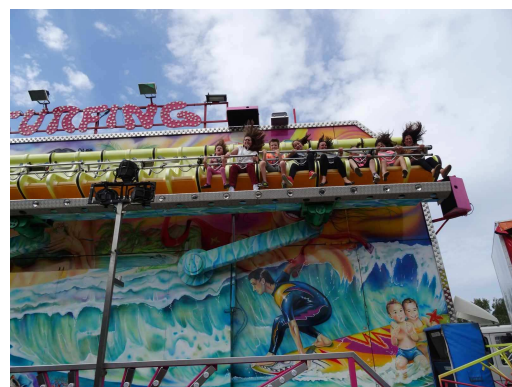


La commune a perdu son diable...

Si chacun « cherche à se protéger du diable » en espérant qu'il parte, celui de Leudeville est tellement prisé qu'il s'en est allé à la fin de la fête de la musique bien accompagné. Pourvu qu'il ne se soit pas égaré jusqu'à Vauvert. Nul doute que ce diable que nous apprécions tant pour le rangement du matériel reviendra aussi discrètement qu'il est parti !



Fête du village - 21 et 22 mai



Sur le mail forain les traditionnels stands, manèges, auto-tamponneuses étaient au rendez-vous. Les amateurs de sensations fortes ont particulièrement apprécié l'attraction Surfing. Attention au décollage, ça décoiffe !!



La pluie intense n'a pas permis cette année aux chineurs de flâner à la brocante malgré la présence d'exposants courageux, présents dans les rues du village jusqu'en fin de matinée.

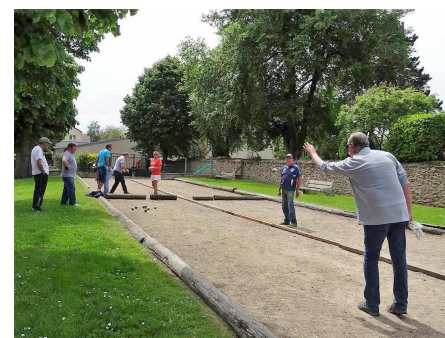
Les stands de buvette et de restauration ont permis aux Leudevillois de se reconforter et de se réfugier dans la salle des loisirs où la troupe du « Réveil Auvergnat » était venue faire une démonstration de musique et de danses folkloriques.



Avec la fidèle participation de l'Aéroclub des Cigognes

Tournoi de pétanque

12 équipes ont participé à ce tournoi. « Sébastien & Jean » ont remporté le tournoi. Les « Piou-Piou » sont quant à eux deuxième.



Tournoi de foot et inauguration des vestiaires sportifs - 18 juin

Une belle journée sportive : 86 joueurs répartis en 12 équipes ont participé au tournoi de sixte. L'équipe des « Seigneurs » a gagné la finale contre l'AFAL.



A l'issue du tournoi, les vestiaires sportifs ont été inaugurés en présence de deux vice-présidents du Conseil Départemental, Nicolas Méary délégué aux mobilités, Maire de Brétigny-sur-Orge et Sophie Rigault déléguée aux sports.

Sorties culturelles



19 mai

Visite des Batignolles : la Cité des Fleurs, le Square, les nouveaux aménagements du quartier



16 juin

Journée à Reims : visite de la biscuiterie Fossier et de la cathédrale. Dégustation dans les caves de Champagne Mumm.

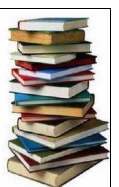
Concert Musique Buissonnière - 4 juin

Vif succès pour ce concert de printemps avec la chorale « à travers chants » et les chœurs d'élèves de Malakoff réunis en l'église St Martin.



Café littéraire du 18 juin

Une quinzaine de lecteurs sont venus découvrir les nouveautés littéraires telles que le dernier roman de Danielle Steel « Bravoure », un thriller « les maraudeurs » premier livre de Tom Cooper, un second thriller de David Foenkinos ainsi qu'un polar venu du froid, de la Suède rurale, avec Camilla Läckberg. De belles lectures en vue pour les vacances !



Remise des livres et calculatrices - 24 juin



Dans une ambiance familiale et conviviale, les élèves de grande section de maternelle ont reçu un ouvrage pour leur entrée au CP et les élèves de CM2 une calculatrice pour leur arrivée au collège.